

REIVOC

Réseau pour favoriser la prise en charge de l'IVG et de La
Contraception en région Occitanie Pyrénées Méditerranée

Arrêt de commercialisation du CYTOTEC: STOP à l'hypocrisie

Stop à l'hypocrisie

En effet le médicament misoprostol en conditionnement économique (Cytotec ® 60 cp) est un outil indispensable aux interruptions de grossesses: IVG par médicaments en ville ou en centre hospitalier, IVG chirurgicales, interruptions pour raisons médicales, fausses couches, etc...).

On veut nous faire croire qu'il est retiré du marché pour éviter son « mésusage » et les complications liées à ce mésusage.

La firme américaine Pfizer a publié que « L'utilisation gynécologique du Cytotec ® n'est pas préconisé par Pfizer . La sécurité (sic!) des patientes est une priorité absolue pour Pfizer » (1)

De quelle sécurité parle-t-on ? De quel mésusage parle-t-on ?

L'AMM (autorisation de mise sur le marché) d'une molécule ne peut être attribuée que si le laboratoire le demande, or la composition de la molécule de Gymiso ® ou de Miso-one ® est strictement la même, excipient compris cette fois-ci, que celle du Cytotec ® .

Donc le misoprostol quelle que soit son appellation commerciale, est utilisé, et même plébiscité en gynécologie /obstétrique.

Ses indications, contre-indications, effets indésirables, précautions d'emploi sont bien connus des professionnels et des professionnelles depuis des années et respectés comme tels bien sûr.

Le cytotec® n'est pas détourné de son usage, ... car à ce que l'on sache, c'est vraiment le seul usage qu'il ait (celui qui fait qu'il est utile à quelque chose) et c'est un excellent médicament en Gynéco-Orthogénie et obstétrique, difficile de faire mieux.

On entend que Pfizer place la sécurité des femmes en priorité!!

Et bien, l'arrêt de fabrication du Cytotec ® est dramatique en Amérique du Sud et en Afrique pour les femmes qui vivent dans les pays où l'IVG est interdite et pour qui l'utilisation du Cytotec ® reste une pratique des moins dangereuses(2)

Alors si Claude Évin a dit pour le RU 486 qu'il était « propriété des femmes », à Agnès Buzyn de dire avec force la même chose du cytotec ®.

Il devient urgent de « **génériquer** » le cytotec ®, médicament indispensable à la prise en charge de l'IVG dans tous les pays y compris la France.

Les dernières lois Santé ont permis de remarquables avancées dans la prise en charge de l'IVG en donnant plus de souplesse aux praticiens et en facilitant le libre choix de la méthode, chirurgicale ou médicale, pour les femmes.

L'équilibre de la prise en charge de l'IVG laissant le libre choix aux femmes entre IVG chirurgicale et IVG par médicaments qui a été si difficile à réaliser va être perdu et les délais d'attente pour la prise en charge chirurgicale s'allonger à nouveau interminablement. (3)

À vous de voir

Pour le réseau REIVOC
le conseil d'administration

(1) lire le communiqué du CNGOF (collège national des gynécologues obstétriciens) et le communiqué de l'ANCIC (association nationale des centres d'interruption de grossesse et de contraception)

(2) https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/21391/population.societes.2014.513.avortement.monde.4.fr.pdf

Et aussi :

http://www.lemonde.fr/societe/article/2017/10/20/le-cytotec-un-medicament-miracle-en-amerique-latine_5204019_3224.html

(3) Avant 2004, il fallait 3 semaines au minimum pour obtenir une IVG.